

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

Affiché en Mairie le 02/10/2026

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'approuver la séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2026 (artL.283),

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du 10 juillet 2026 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15 ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2026.

La séance ouverte, Madame Armelle MALLET a été désignée secrétaire de séance.

En exercice : 15	L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre à 19h30 minutes
Présents : 13	Le conseil municipal de la commune de NEUVY-PAILLOUX, dûment
Votants : 14	convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence
Abstentions : 0	de Monsieur Rémi DEVAU, Maire
Procurations : 1	Date de convocation du conseil municipal : 14 septembre 2026
	Date d'envoi des documents budgétaires : 14 septembre 2026

Etaient présents : Messieurs DEVAU Rémi, LAURENT Philippe, VANAULT Stéphane, SELLIER Emmanuel, MARDELLE Régis, MAGNOUX Gilles, HUSTACHE Nicolas, PERCHAUD Philippe
Mesdames BONNISSEAU Geneviève, MALLET Armelle, VINATIER Françoise, LEMONNIER-CANTY Aude

Absents excusés : Madame Laurine VILAIN donne pouvoir à Monsieur Emmanuel SELLIER, Madame Séverine BOURSAULT

Secrétaire de séance : Madame Armelle MALLET

Délibération n°49 -2026 : Approbation à l'unanimité de la décision modificative n°1 relative aux virements de crédits du budget principal :

- Travaux de voirie rue Pasteur, rue de Verdun, rue du château d'eau...
- Erreur matérielle saisie des intérêts réglés à l'échéance.

		Diminution		Augmentation
Intitulé	Compte	Montant	Compte	Montant
Voirie			615231	30 000.00
Autres bâtiments	615228	30 000.00		
Autres personnes de droit privé	65748	800.00		
Intérêts réglés à l'échéance			66111	800.00
Dépenses de fonctionnement		30 800.00		30 800.00

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

Délibération n°50-2026 : Approbation à l'unanimité de la décision modificative n°2 budget assainissement, erreur matérielle de saisie au 1068 et aux comptes d'amortissements.

		Diminution		Augmentation
Intitulé	Compte	Montant	Compte	Montant
Virement à la section d'investissement			023	500.00
Autres charges diverses	6588	-500.00		
Virement à la section de fonctionnement			021	500.00
Autres réserves			1068	5 997.80
Autres réserves	1068	-5 997.80		
Matériel spécifique d'exploitation	28156	-500.00		

Délibération n°51-2026 : Approbation à l'unanimité de la demande fonds de concours pour la rénovation de l'éclairage public au Syndicat de l'Energie de l'Indre (S.D.E.I.)

Délibération n°52-2026 : Approbation à l'unanimité – Demande de subventions complémentaire à la délibération n°47-2026

- Amis de Neuvy-Pailloux : 300 €
- ANBL (Badminton) : 350 €
- ATNP (Tennis) : 400 €
- FNACA (Anciens combattants) : 300 €
- Les p'tits baroudeurs : 300 €
- Syndicat de chasse : 300 €
- Tonus Club : 300 €
- Karaté : 300 €

Délibération n°47-2026

- Infiny Neuvy : 300 €
- ASNP : 800 €

Délibération n°52-2026

Délibération n°53-2026 : Approbation à l'unanimité – durée d'amortissement des immobilisations M4– budget boucherie

Actualisation de la durée d'amortissement des immobilisations du budget annexe boucherie à partir de l'exercice 2026

Catégorie d'immobilisation	Durée d'amortissement en année
Bien, meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500 €	1 an
Autre agencement et aménagements de terrains	20 ans
Constructions – Bâtiments	20 ans
Installation générale, agencement, aménagements de constructions	20 ans
Autres immobilisations corporelles	20 ans
Autres immobilisations incorporelles	20 ans
Mobilier	20 ans
Autres constructions : bâtiments légers, abris	20 ans

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

Délibération n°54-2026 : Approbation à l'unanimité – Demande de subvention école Henri Dunant pour achat livres de Noël pour un montant de 728 € HT.

Délibération n°55-2026 : Approbation à l'unanimité – Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) – Institution de la taxe des locaux d'habitation. Le taux de 30% a été fixé par le conseil municipal.

Délibération n°56-2026 : Approbation à l'unanimité – Etat des sommes dues par Enedis au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité d'un montant de 245 €.

Délibération n°57-2026 : Approbation à l'unanimité – Vente de la parcelle H0980 secteur Pierre et Marie Curie pour construction d'une maison individuelle.

Délibération n°58-2026 : Approbation à l'unanimité – Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements pour les agents de la collectivité.

Délibération n°59-2026 : Approbation à l'unanimité – Convention de fermage avec la SCEA DE LA GAUDINIERE, reprise du même fermage que l'EARL LA GAUDINIERE.

Questions diverses :

- Créer un forum des associations sur la commune
- Condition repas des anciens inchangé
- Propositions pour règlement location salle des fêtes et tarifs
- Demandes diverses pour festivités à venir fin d'année...